

Dundee
Elgin
Franklin
Godmanchester

Havelock
Hinchinbrooke
Howick
Huntingdon

Ormstown
Saint-Anicet
Saint-Chrysostome
Sainte-Barbe
Très-Saint-Sacrement



POLITIQUE CULTURELLE

ÉDITION 2017



MRC du
HAUT-SAINT-LAURENT

Adoptée le 8 février 2017



TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la préfète	3
2. Préambule	4
Mise en contexte	4
Une vision de la culture	5
Méthodologie	6
3. Le territoire	7
Géographie physique	7
Géographie humaine	8
Portrait sociodémographique	9
De nature et de culture	10
4. Pistes de réflexion	13
Forces	13
Faiblesses	14
Les partenaires	16
Enjeux	18
5. Portrait des secteurs	20
6. Portée de la politique	42
7. Remerciements et crédits	44
8. Glossaire	46
9. Annexes	50



1. MOT DE LA PRÉFÈTE

Cher citoyen,
Chère citoyenne,

Au nom de mes collègues, les maires et mairesses des treize municipalités qui composent la MRC, et en mon nom personnel, j'ai l'immense plaisir de vous présenter la deuxième édition de la politique culturelle de la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Cette deuxième édition représente une véritable actualisation de la dynamique culturelle du Haut-Saint-Laurent. Revue et bonifiée, elle s'adresse d'abord aux citoyens de la MRC du Haut-Saint-Laurent qui, non seulement sont les premiers consommateurs, mais aussi les protecteurs de notre patrimoine et de notre culture. Également, elle s'adresse à tous les créateurs, les producteurs, les organismes et travailleurs culturels, et bien sûr aux élus municipaux, les partenaires essentiels.

La réussite de la mise en œuvre de la politique culturelle ainsi que l'atteinte de ses objectifs sont associées directement à l'implication citoyenne de même qu'à celle des élus et des nombreux intervenants culturels. Son adoption récente se veut pour tous un engagement d'avenir de la MRC et une reconnaissance de la culture sous toutes ses formes.

Au nom du conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent, je désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réflexion et à l'écriture de cette politique culturelle modernisée. Grâce à tous ces efforts, la planification du développement culturel de la MRC est à nouveau tracée.

La préfète,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Louise Lebrun'.

Louise Lebrun



2. PRÉAMBULE

Mise en contexte

Dans la foulée de l'adoption par le gouvernement provincial de la Politique culturelle du Québec en 1992 et des pouvoirs que celle-ci conférait au secteur municipal, la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent (MRC du Haut-Saint-Laurent) adoptait en 2001 sa première politique culturelle.

Fruit d'une large concertation de son milieu culturel et bénéficiant du support indéfectible des 13 municipalités locales, cette première politique culturelle a eu une incidence remarquable sur la dynamique régionale.

Elle a permis l'instauration de ressources permanentes en culture, la concertation des intervenants, l'augmentation et la diversification de l'offre culturelle, l'appui à des projets structurants, l'accès à des fonds de soutien et l'intégration à des plans de développement territoriaux plus larges.

Suivant une recommandation formulée dans cette première politique culturelle, son comité d'élaboration s'est mué en comité de suivi permanent. Sous la coordination de l'agent de développement culturel, ce comité consultatif interdisciplinaire, suivant son mandat, s'est réuni assidûment depuis 1998 afin de conseiller les élus, de stimuler leur volonté d'inclure la dimension culturelle au développement régional et de s'assurer que leurs décisions en culture sont conformes à la politique culturelle et à son plan d'action.

Une politique culturelle reflète toujours son temps et si elle induit des changements, elle doit aussi changer avec lui. La MRC du Haut-Saint-Laurent a connu ces dernières années de nombreux changements imposant de nouvelles contraintes, posant de nouveaux défis et créant de nouvelles occasions : changements démographiques et socioéconomiques; changements dans le monde des communications; nouvelles infrastructures, changements plus spécifiques à son secteur culturel comme les acquis de la politique culturelle de 2001; concertation régionale au sein de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (CRÉ VHSL) de 2004 à 2014; mise en valeur de nouveaux sites patrimoniaux; nouvelle loi provinciale sur le patrimoine culturel; et adoption par le gouvernement provincial de l'Agenda 21 de la culture du Québec. Il est devenu évident qu'il fallait actualiser la politique culturelle, et le comité culturel fut mandaté à cet effet.



Une vision de la culture

Le monde municipal et ses élus sont proches des citoyens. Nul n'est plus à l'écoute, au quotidien, de leurs besoins et de leurs attentes. Sa capacité à organiser les fonctions courantes de la communauté et à répondre à ses besoins pratiques est grande. Mais on oublie parfois que tout aussi grand est son pouvoir, par des politiques bien ciblées, d'infléchir des comportements, de provoquer des prises de conscience et de soulever de nouvelles préoccupations communes. C'est dans cette optique qu'une politique culturelle devrait puiser son inspiration, car la culture, bien que primordiale, reste un domaine sous-jacent. Pourtant, bien plus qu'un marché, qu'une industrie,

{ c'est un cadre de vie, un écosystème, un ensemble organisé en expansion de connaissances qui conditionne nos pensées, nos comportements et nos réactions et qui, in fine, détermine notre pensée et notre écologie humaine. }

Comme une politique culturelle donne lieu à des actions concrètes, il importe d'inclure à la dimension philosophique de cette définition une dimension pratique. Pour les besoins d'une politique culturelle, la culture doit être aussi traitée sous l'angle des moyens d'y accéder et de l'exprimer, à savoir les arts, l'éducation et la communication.

Par une politique culturelle municipale, les élus affirment leur pouvoir et leur volonté de reconnaître la culture comme un élément constitutif de leur communauté. Ils se donnent un outil d'orientation, de planification et d'action qui leur permet d'intégrer la culture à leur mission générale et à leurs secteurs d'intervention. Dans une perspective de développement durable, le développement de chacun de ces secteurs va de pair avec le développement culturel. Le territoire et son aménagement sont des constructions humaines et culturelles. Le développement touristique repose entre autres sur des paysages et une offre culturelle riches. L'accès à la culture est un facteur de cohésion sociale et d'épanouissement individuel. L'ensemble des activités culturelles est un apport économique non négligeable pour une communauté. En prenant 2015 comme année de référence, le rapport des retombées économiques directes aux coûts qu'impose aux municipalités et à la MRC le maintien d'une politique culturelle est de 1,6. C'est-à-dire que chaque dollar investi rapporte 1,60 \$ dans la communauté.



Méthodologie

Premières discussions au comité culturel : 2011

Attribution du mandat par le conseil des maires : janvier 2012

Sessions de travail du comité culturel :

- 18/10/12 (inventaire des ressources)
- 30/08/12 (inventaire des ressources)
- 12/03/12 (adoption du plan de travail)
- 16/06/14 (validation des parties 2 et 3)
- 14/03/16 (planification de la consultation par questionnaires)
- 03/08/16 (validation du sondage et des sections 2, 3 et 4)
- 30/01/17 (validation des sections 5 et 6)

Consultation :

- Questionnaires spécifiques à quatre groupes cibles du 25 avril au 16 mai 2016

Participation à la consultation :

- Citoyens 538/9 693 portes (5,55 %)
- Artistes 19/69
- Organismes culturels 14/21
- Municipalités 13/13



3. LE TERRITOIRE

Géographie physique

Située à l'extrême sud-ouest du Québec, la MRC du Haut-Saint-Laurent couvre un territoire de 1 174 km² (Statistique Canada 2011) qui s'étend d'est en ouest sur quelque 68 kilomètres. Ses limites sont la frontière de l'État de New-York au sud, le fleuve Saint-Laurent au nord-ouest, et les MRC de Beauharnois-Salaberry et des Jardins-de-Napierville au nord-est.

La plus grande partie (94 %) de ce territoire est en zone agricole. Environ un tiers de cette zone agricole est sous couvert forestier. L'agriculture constitue la trame du paysage et elle varie selon le potentiel et la qualité des sols. Les grandes cultures des basses terres du Saint-Laurent se déroulent du nord au sud jusqu'aux terrasses graveleuses de la Covey Hill, piémont des Adirondacks, propices à l'acériculture et à la pomiculture. C'est là, sur la frontière des États-Unis, que se dessine le mont Covey Hill, point culminant de la MRC, à 340 mètres d'altitude.

Plusieurs cours d'eau abreuvent et drainent le sol de ce territoire, mais ce sont surtout les rives du lac Saint-François et la rivière Châteauguay qui en structurent la géographie.



Géographie humaine

La MRC du Haut-Saint-Laurent fait partie de la région administrative de la Montérégie et regroupe 13 administrations municipales, dont les cantons de Dundee, de Godmanchester et de Havelock; les municipalités d'Elgin, de Franklin, de Hinchinbrooke, de Howick, d'Ormstown, de Saint-Anicet, de Saint-Chrysostome et de Sainte-Barbe; la paroisse de Très-Saint-Sacrement; et la ville de Huntingdon. Elle couvre aussi la portion québécoise du territoire de la réserve amérindienne d'Akwesasne et ses nombreuses îles du lac Saint-François.

Il est à noter qu'entre 2003 et 2014, le gouvernement du Québec avait confié le développement régional aux instances qu'étaient les Conférences régionales des élus (CRÉ). La MRC du Haut-Saint-Laurent faisait partie de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. À des fins d'analyses comparatives entre régions, celles-ci sont souvent classées en quatre types : centrales, périphériques, intermédiaires et éloignées (Fernand Harvey et Andrée Fortin, 1995). La Montérégie est classée dans la catégorie périphérique, c'est-à-dire à proximité des grands centres urbains. En réalité, la MRC du Haut-Saint-Laurent, par le fait qu'elle soit enclavée aux confins du territoire et privée de grands axes routiers, présente beaucoup de caractéristiques d'une région intermédiaire. Quant aux indices socio-économiques, ils tendent à placer la partie sud-ouest du territoire dans la catégorie des régions éloignées.

Portrait sociodémographique

	Haut-Saint-Laurent	Province de Québec	Brome-Missisquoi	Jardins-de-Napierville
Population totale	21 197	–	–	–
Densité	18,1 hab./km ²	–	33,7 hab./km ²	32,7 hab./km ²
Évolution	-3,4 % (2006-2011)	+4,7 % (2006-2011)	–	–
Groupe 0-14 ans	14,3 %	15,85 %	–	–
Groupe 15-64 ans	66,2 %	67,9 %	–	–



Langue parlée le plus souvent à la maison

Français	67 %
Anglais	33 %

Source : Statistique Canada. 2012. Le Haut-Saint-Laurent, Québec (Code 2469) et Québec (Code 24) (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2011, produit n° 98-316-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 24 octobre 2012. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 16 juin 2016).

Pourcentage de la population active selon le plus haut diplôme obtenu

Aucun diplôme	31,2 %
Diplôme d'études secondaires	23,8 %
Diplôme d'une école de métiers	17,8 %
Diplôme collégial	14,1 %
Diplôme universitaire	11,5 %

Pourcentage de la population active par secteurs d'emploi

Secteur primaire	12,4 %
Services	66,2 %
Construction	7,6 %
Fabrication	10,5 %

Source : Statistique Canada. 2013. Le Haut-Saint-Laurent, MRC, Québec (Code 2469) (tableau). Profil de l'enquête nationale auprès des ménages (ENM), Enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit n° 99-004-XWF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 11 septembre 2013. <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 17 juin 2016).

De nature et de culture

Si on examine notre région sous le prisme de la géohistoire, elle n'a connu que deux longues périodes : la préhistoire avec l'occupation amérindienne et la colonisation avec les phases de défrichage, d'agriculture de subsistance, d'agriculture familiale et enfin d'agriculture extensive que nous connaissons aujourd'hui. Le peuplement francophone a commencé sur les rives du fleuve à la fin du XVIII^e siècle. Les immigrants d'origines écossaises et irlandaises colonisèrent l'intérieur des terres après la guerre de 1812. À la faveur du transport sur le fleuve, de la force hydrique de la rivière Châteauguay et plus tard du chemin de fer, des pôles industriels donnant du travail à la main-d'œuvre locale se sont développés et ont décliné au fil du temps. Parallèlement à l'agriculture, l'exploitation forestière, la production de potasse, l'élevage, l'industrie laitière, la fabrication d'équipements agricoles, les briqueteries et l'industrie textile ont contribué à la prospérité du territoire. Cette dernière activité, en déclin à la fin du XX^e siècle, a complètement cessé en 2005. L'agriculture reste le moteur économique de la MRC. Une importante zone de villégiature et d'activités nautiques s'est développée sur les rives du fleuve à partir du XX^e siècle.

Le paysage est parsemé de petits hameaux, petites concentrations d'habitations qui ont suivi le développement des différentes communautés. Ces hameaux, ainsi que les maisons ancestrales de pierres, les fermes centenaires, les nombreuses églises et les espaces naturels, sont autant d'éléments qui constituent un patrimoine bâti et naturel bien conservé. Qu'il soit occupé en majorité par des propriétaires fonciers est aussi pour beaucoup dans la préservation de ce patrimoine, puisque, agriculteurs, ils l'ont modelé en exploitant les ressources agricoles, et résidents, ils ont pris soin de leur espace résidentiel. Il va sans dire que ce milieu exhale une qualité de vie.





L'activité artistique et culturelle de ce territoire est conditionnée par la ruralité et le biculturalisme. Occupé d'abord par des Iroquoiens sédentaires, ensuite par des francophones catholiques et des anglophones catholiques et protestants, le territoire est resté essentiellement agricole et, à part le déboisement, a été peu altéré par le temps. Cela a permis de garder à la région l'homogénéité de son paysage et sa richesse en sites archéologiques et en patrimoine bâti, tant religieux qu'utilitaire. Une bonne partie de sa population actuelle descend des premiers immigrants défricheurs. Le sentiment d'appartenance et le sens communautaire existent. L'absence de grands centres urbains a encouragé le maintien de pratiques artistiques et culturelles teintées de tradition. Cette persévérance est un gage de qualité. Bien sûr, les transports modernes et les technologies de l'information ouvrent la région sur le monde, comme partout ailleurs. Les nouveaux médias offrent une culture visuelle variée et habituent le public à l'hybridation et au mélange des genres. Malgré cela, l'art contemporain se manifeste peu dans le milieu local.

L'aspect terroir et tradition rurale est mis en valeur par le *Circuit du Paysan*, premier circuit touristique balisé au Québec (1998). Il y a aussi un bon bassin de musiciens, amateurs pour la plupart, qui maintiennent vivante une tradition de musique anglo-américaine populaire métissée, exception faite de cornemuseurs qui entretiennent un style pur. On constate aussi, lors d'évènements collectifs, à quel point le caractère éternel, rustique et naturel de l'environnement du Haut-Saint-Laurent est célébré par les peintres et sculpteurs.

La faible occupation du sol a favorisé la conservation de sites à fort potentiel archéologique, mis en valeur par des programmes spécifiques. La difficulté de pénétration des nouveaux médias électroniques à cause de contraintes géographiques est aussi une caractéristique à noter. Cette situation s'améliore avec le temps, mais l'offre de services Internet accuse un retard dans la MRC. Un sondage auprès des administrations municipales a révélé que neuf d'entre elles jugent le service insatisfaisant, les quatre autres le jugeant satisfaisant. Aucune ne l'a jugé très satisfaisant (Annexe 1).



En résumé, le milieu se caractérise par un attachement à l'histoire, la tradition et la nature. Comme son offre s'exporte mal, le territoire est dynamisé par la volonté d'attirer les visiteurs et les efforts vont en ce sens.

Depuis 2001, une politique culturelle est en vigueur, et un agent de développement culturel, en fonction. Le secteur d'intervention culturelle privilégié de la MRC a toujours été l'archéologie. D'ailleurs, cas unique au Québec, des ententes spécifiques en archéologie avec le ministère de la Culture et des communications (MCC) se succèdent sans discontinuer depuis 2006.

Le souci de stimuler la vie artistique a suivi avec la création d'un lieu de diffusion, la salle culturelle Alfred-Langevin.

Le tourisme est actuellement en développement et devrait influencer la vie culturelle.



4. PISTES DE RÉFLEXION

Les considérations de la section 2 et le portrait général de la section 3 permettent d'identifier les éléments qui constituent le substrat de la culture dans la MRC du Haut-Saint-Laurent et les enjeux qui s'inscrivent dans la dynamique de ce secteur.

Forces

Engagement indéfectible des élus – La MRC, avec le soutien des 13 municipalités qui la composent, porte attention aux éléments patrimoniaux du territoire dans son schéma d'aménagement depuis 1987, développe son secteur archéologique depuis 1993, et maintient une politique culturelle active depuis 2001.

Patrimoine archéologique et bâti – La faible occupation du sol, le développement à cadence lente et les résidants propriétaires furent des gages de conservation.

Paysage culturel imprégné d'histoire – Le paysage est probablement la deuxième ressource territoriale après l'agriculture. Il représente l'histoire illustrée de la MRC.

Cohésion du milieu artistique – La qualité de vie appelle les artistes, le partage des mêmes ressources les rassemble.

Forte pratique en amateur – Est-ce l'absence de grands centres urbains, l'inspiration que procure le milieu ou la tradition? Toujours est-il qu'il faut constater à l'occasion d'événements artistiques publics, festivals, expositions collectives, concours, à quel point la pratique de l'art est populaire. À ce chapitre, il faut souligner aussi une offre privée de formations artistiques diverses assez riche.

Esprit communautaire – Une population majoritairement de souche ou implantée de longue date et faiblement densifiée, l'absence de grands centres et la tradition anglo-saxonne favorisent la débrouillardise et l'esprit communautaire. Les OSBL et entreprises d'économie sociale sont nombreuses et représentent autant de partenaires potentiels en culture.



Biculturalisme + 1 – La coexistence des communautés francophones et anglophones est une caractéristique majeure du territoire. Ces deux communautés linguistiques ont des approches différentes. Les anglophones favorisent l’approche privée et communautaire, ainsi que l’implication bénévole. Cette approche crée des liens, de l’appartenance et de la cohésion. Elle procure de la souplesse dans la gestion et exige peu en ressources publiques. Les francophones ont tendance à institutionnaliser leurs structures d’opération, approche qui procure stabilité, pérennité et accès objectif à l’expertise et aux programmes de soutien.

Par osmose, par émulation, les deux cultures se sont influencées et enrichies mutuellement.

Il faut mentionner aussi la présence autochtone historique qui, si elle a légué à la culture locale des traditions et des vestiges, s’actualise peu aujourd’hui à cause du resserrement des contrôles frontaliers. La communauté Mohawk d’Akwesasne et la MRC du Haut-Saint-Laurent sont maintenant partenaires dans des ententes en développement culturel, ce qui tend à créer de nouveaux liens.

Ruralité – Caractéristique centrale du milieu, la ruralité en résume à elle seule toutes les forces.



Faiblesses

Grand territoire à faible densité de population - La densité de population de la MRC du Haut-Saint-Laurent est presque inférieure de moitié à celle des MRC limitrophes comparables. Sur un territoire aussi grand, l’accès aux services en général et à l’offre culturelle en particulier implique de longs déplacements. La problématique du transport se pose dans tous les champs d’activités.

Indices socioéconomiques inférieurs aux moyennes provinciales – Les indices socioéconomiques démontrent des faiblesses tout comme les indices sociodémographiques. Sans entrer dans le détail, le taux de chômage est supérieur à ceux de la région et de la province. Le taux de faible revenu également. Le revenu disponible par habitant est inférieur à la moyenne régionale et provinciale.



Faibles ressources – La démographie et l'économie du territoire imposent un constat : les ressources tant humaines que financières, en culture, sont limitées. Si le maintien d'une politique culturelle permet à la MRC d'avoir accès à de l'expertise et des fonds par divers partenariats, ce n'est que toujours proportionnellement à sa propre capacité d'investir.

Mis à part leur quote-part à la MRC, sept municipalités sur treize n'investissent pas en culture (Annexe 1).

Exode des jeunes diplômés – Non seulement la proportion du groupe d'âge de 0 à 24 ans est moins importante dans la population que dans celle de la région ou de la province, mais elle décline. Et les jeunes qui font des études postsecondaires auront beaucoup plus d'occasions d'emploi à l'extérieur de la MRC.

Biculturalisme – Si la fusion est parfaite au quotidien, il n'en va pas de même sur le plan institutionnel. Les différences d'approches décrites plus haut présentent des inconvénients, et leur convergence vers une vision commune du développement culturel représente un défi.

L'accès aux services gouvernementaux, en culture, est difficile pour les anglophones. La langue peut être pour eux un réel obstacle et provoquer de la retenue. Il faut admettre aussi que l'approche institutionnelle produit de la bureaucratie. L'approche communautaire, si elle est économe en ressources publiques, voit par contre ses propres ressources et sa portée limitées. Et surtout, elle prive toute structure de stabilité et de pérennité, car elle repose sur l'engagement temporaire d'individus. L'usage généralisé des deux langues pose aussi un défi à l'organisme public qu'est la MRC. En effet, tout ce qui est publicisé doit être traduit. Cette dernière remarque est vraie aussi pour ce qui provient des organismes anglophones qui, à défaut de communications bilingues, se privent d'une partie du public.

Bref, en dépit de la bonne volonté de tous, des obstacles à la communication et au partage subsistent.

Ruralité – Caractéristique centrale du milieu, la ruralité en résume à elle seule toutes les faiblesses.

Les partenaires

Partenaires		Apports	Défauts
territoriaux	CRÉ VHSL	<ul style="list-style-type: none"> • Dix ans de ressources inestimables • Concertation, réseautage, rayonnement, aide financière • Ententes importantes avec d'autres partenaires • Distribution objective et équitable de l'aide gouvernementale au développement régional 	<ul style="list-style-type: none"> • Abolition en 2014 • Le milieu culturel de la MRC doit revoir en partie action et stratégie de financement • Abandon de projets structurants (tourisme culturel régional, centre régional d'archives)
	CLD HSL	<ul style="list-style-type: none"> • Principaux champs d'intervention : économie et entreprise • Gestion de plusieurs fonds de soutien financier • Des organismes culturels en ont bénéficié 	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources sous-exploitées en culture en raison du peu d'organismes et de projets structurants • Capacité insuffisante pour structurer le tourisme culturel régional
	Commissions scolaires	<ul style="list-style-type: none"> • Deux écoles secondaires desservent deux communautés linguistiques • Accès privilégié à la jeunesse et à des ressources pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Milieux autarciques qui ont leurs propres politiques culturelles • Collaboration directe avec artistes et organismes culturels professionnels • Rare implication de la MRC, qui dépend d'un lien aléatoire avec un enseignant

Les partenaires

Partenaires		Apports	Défauts
gouvernementaux	MCC	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien majeur au développement culturel de la MRC • Recherche et mise en valeur du secteur archéologique depuis plus de 20 ans • Entente en cours sur le patrimoine • Ententes avantageuses pour la MRC entre le MCC et d'autres partenaires • Collaboration avec le Conseil Mohawk d'Akwesasne grâce à une entente entre le MCC et le SAA 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués et documents seulement en français
	CALQ	<ul style="list-style-type: none"> • Octroi de bourses et de subventions à la création artistique et à la formation des artistes • Le programme Mécénat Placements Culture bonifie considérablement le produit des levées de fonds des organismes 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne s'adresse qu'au milieu professionnel et a peu d'impact sur le territoire • Action régionale en Montérégie où la MRC est marginale • La MRC correspond à une région intermédiaire ou éloignée bien plus que périphérique • La MRC n'a obtenu que 7 % des subventions octroyées entre 2010 et 2015 dans le cadre d'ententes de développement pour les arts et les lettres dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent • Peu de communiqués et documents traduits
	Patrimoine canadien	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs programmes d'aide à la vie culturelle et communautaire • La Société historique de la Vallée-de-la-Châteauguay et le Festival de musique <i>Branches et Racines</i> y font appel avec succès • Bourses aux artistes professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux programmes difficile pour nos organismes peu structurés et faibles en ressources • Cadre de références strict et exigences administratives • Longue planification • Milieu professionnel faiblement représenté dans la MRC

Les partenaires

Partenaires		Apports	Défauts
associatifs	CMCC	<ul style="list-style-type: none"> • Aide technique, formation, information, promotion et représentation pour les membres • Interlocuteur privilégié du CALQ en Montérégie • La MRC est membre ainsi que quelques acteurs culturels de son territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Communiqués et documents seulement en français
	Culture pour tous	<ul style="list-style-type: none"> • Appui et promotion des Journées de la culture sur le territoire de la MRC depuis 2002 	<ul style="list-style-type: none"> • Les programmes et événements conviennent mieux à des milieux denses et à un secteur culturel bien structuré • Succès local mitigé • Retrait de la MRC en 2016 malgré les efforts consentis pendant plus de 10 ans • Communiqués et documents seulement en français
corporatifs	associations et entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Cas par cas • Les commanditaires locaux peuvent contribuer à des activités ou projets locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de commanditaires potentiels et qui sont sursollicités



Enjeux

Les conditions idéales pour maintenir l'impulsion du développement culturel produite par 30 ans d'efforts et 15 ans de politique culturelle dans la MRC du Haut-Saint-Laurent se déclinent en quatre enjeux. Les voici :

Le soutien :

- Soutien des élus au secteur des arts, de la culture et des communications dans le développement local;
- Soutien financier des différentes sources (partenariats, programmes d'aide financière...);
- Soutien aux organismes culturels;
- Soutien à la pratique professionnelle incluant la relève.



La préservation :

- Préservation du patrimoine bâti, paysager, archéologique, immatériel;
- Préservation de la qualité de vie;
- Préservation des archives;
- Préservation des infrastructures culturelles existantes (salle Alfred-Langevin, bibliothèques, Grove Hall, salles communautaires municipales, site Droulers);
- Préservation des activités existantes récurrentes qui ont fait leurs preuves;
- Préservation de l'effort en action culturelle pour maintenir l'engagement des intervenants et l'intérêt du public.

La participation :

- Participation et accès du public à une offre culturelle de qualité;
- Participation des acteurs culturels (artistes, organismes, structures, bibliothèques);
- Participation des municipalités;
- Participation aux initiatives de concertation afin de favoriser un meilleur dialogue et une complémentarité entre les différents acteurs du milieu, ainsi qu'avec les instances territoriales;
- Participation du milieu de l'éducation;
- Participation du milieu culturel au développement durable et à la vitalité des territoires;
- Participation du milieu des affaires à des projets culturels.

Le rayonnement :

- Rayonnement de la MRC pour attirer visiteurs et nouveaux résidents;
- Rayonnement des acteurs culturels (artistes, organismes, structures, bibliothèques);
- Rayonnement de l'action culturelle;
- Rayonnement de l'identité territoriale.



5. PORTRAIT DES SECTEURS

(dans l'ordre de priorité suivant le sondage par questionnaires [Annexe 1])

Histoire et patrimoine

L'identité culturelle d'un milieu se compose d'une multitude de repères affectifs liés à l'histoire locale et régionale. Connaître l'histoire constitue le premier pas vers une meilleure compréhension du territoire et le meilleur moyen de développer un sentiment de fierté et d'identité régionale. Ce sentiment représente la base essentielle pour prendre des décisions et faire des choix éclairés pour les générations futures. L'héritage culturel de la MRC du Haut-Saint-Laurent est le résultat de plus de deux cents ans de rencontres et d'échanges culturels entre Amérindiens, Écossais, Irlandais, Canadiens français et Américains. Que ce soit pour ses paysages, pour son architecture, ou encore pour son patrimoine ethnologique ou archéologique, la MRC possède une richesse unique qui la distingue des autres régions du Québec. La faible occupation du sol, le développement à cadence lente, les résidents propriétaires ont été des gages de conservation. Le paysage est probablement la deuxième ressource territoriale après l'agriculture. Il représente l'histoire illustrée de la MRC.

La MRC est active dans la mise en valeur et la diffusion de son histoire et de son patrimoine. Les sites d'intérêt patrimonial sont reconnus dans le schéma d'aménagement. En partenariat avec le MCC, la MRC soutient la recherche et la mise en valeur de son potentiel archéologique depuis plus de 25 ans. Ce travail a donné lieu à la création du site Droulers, reconnu par les deux ordres de gouvernement, et a permis la découverte de 13 autres sites. Il donne également lieu à la publication de monographies et de bulletins d'information.

En 1996, à la suite d'une étude commandée par le MCC qui porte sur les confessions religieuses autres que catholiques, la MRC produit un guide destiné à faire connaître le patrimoine religieux de la région. Au printemps 2000, un article paru dans la revue *Continuité* fait connaître à l'échelle provinciale quelques facettes de son patrimoine.

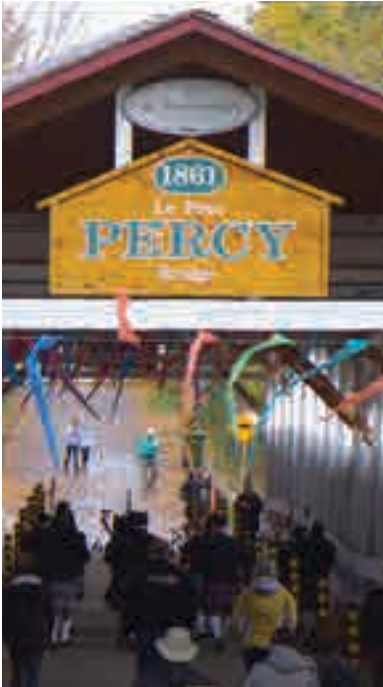


Photo : Peter Cyril Dahms



Photo : Save the Laguerre Ruins (Facebook page)



Photo : Peter Cyril Dahms

Plus récemment, des événements publics majeurs sont produits pour commémorer le 150^e anniversaire du pont couvert de Powerscourt, celui du journal *The Gleaner* et le bicentenaire de la Bataille-de-la-Châteauguay. Reconstitutions historiques sur les sites et expositions thématiques à la salle Alfred-Langevin sont au programme. Les activités entourant la commémoration de la bataille sont de loin les plus retentissantes et le fruit de la collaboration de la MRC, de la Société historique de la Vallée-de-la-Châteauguay (SHVC), de Parcs Canada et de Patrimoine canadien.

En 2013, l'aménagiste de la MRC et l'agent de développement culturel rédigent un devis d'appel d'offres pour la caractérisation du paysage culturel patrimonial. La MRC n'obtient pas le financement pour mener à bien ce projet, mais les documents sont accessibles pour toute occasion future.

La même année, la MRC appuie l'initiative conjointe d'un enseignant de l'école secondaire Arthur-Pigeon et d'un créateur multimédia de la région pour la réalisation d'un audioguide historique sur Huntingdon.

En 2015 et 2016, une subvention du Centre local de développement du Haut-Saint-Laurent (CLD HSL) et l'aide technique de la MRC permettent au propriétaire du site de l'Église Unie de l'ancien village de Godmanchester d'en stabiliser et préserver les ruines.

Un film documentaire portant principalement sur le patrimoine bâti est réalisé en 2004. Un court métrage de mise en valeur du patrimoine culturel en général est en cours de réalisation.

Dernièrement, à la demande des propriétaires, la municipalité de Très-Saint-Sacrement a entrepris des démarches en vue d'accorder à la Maison Morrison un statut officiel, à savoir une citation municipale.

Un projet d'envergure est actuellement en cours : il s'agit de la création d'un musée et centre d'histoire du Haut-Saint-Laurent, incluant un centre d'archives. Le projet est porté par la SHVC avec l'aide technique de la MRC. L'étude de faisabilité a été effectuée grâce à une subvention du CLD HSL.



Les ressources

Nous l'avons vu, le secteur est très riche et les ressources sont nombreuses. Elles sont constituées principalement de sites d'intérêt et d'événements passés ou actuels. En publier ici la liste serait trop long et hors propos. En résumé, le territoire de la MRC compte 32 lieux de cultes, 12 biens à statut officiel (Annexe 3) et au moins une quinzaine de lieux, de bâtiments ou d'événements qui méritent une attention particulière. Cela sans compter les nombreuses maisons anciennes à caractère patrimonial. Les deux sociétés historiques de la région sont des ressources précieuses et probablement les organismes culturels les plus structurés à part les bibliothèques. La Société historique de Saint-Anicet (SHSA), fondée en 1983, et la Société historique de la Vallée-de-la-Châteauguay (SHVC) fondée en 1968, se consacrent à la documentation, la conservation et la diffusion de l'histoire locale et régionale.

Le patrimoine autochtone, lié historiquement au nôtre, est mis en valeur par la communauté Mohawk d'Akwesasne. Bien qu'elle soit de culture différente de celle des Iroquoiens qui peuplaient jadis la MRC, cette communauté collabore à nos recherches archéologiques. Ses propres événements, lieux d'intérêt et organismes, notamment le Pow-Wow annuel, le Musée d'Akwesasne, le Thompson Island Cultural Camp et le Native North American Travelling College, enrichissent notre connaissance du passé. La Loi sur le patrimoine du Québec confère aux municipalités des pouvoirs de reconnaissance et de protection de biens culturels. Une politique culturelle active permet à la MRC de conclure des ententes avec le MCC.

Ces ententes sont essentielles au financement des projets d'envergure comme les recherches archéologiques, l'édition de publications ou la réalisation de films. Une de ces ententes triennales est en cours. Une autre, mettant à contribution la MRC comme partenaire, est en négociation avec le Conseil Mohawk d'Akwesasne (CMA) et comprend un important volet éducatif et de transmission de patrimoine immatériel.



Constat

En dépit de la richesse, du potentiel de développement et des efforts conjugués des intervenants, il existe plusieurs lacunes quant aux moyens de sauvegarde et de mise en valeur de notre patrimoine ainsi que de diffusion de notre histoire. La région ne possède pas de centre de documentation ni de lieu consacré à la diffusion et à l'interprétation de l'histoire et du patrimoine, encore moins de centre d'archives. Cela explique toute l'importance du projet de musée et centre d'histoire de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Actuellement il n'existe aucune étude ni document qui pourrait servir d'assise à une démarche de reconnaissance et de mise en valeur de nos paysages. Pourtant, la menace de l'industrialisation, bien qu'effacée, est toujours présente. On pourrait s'inquiéter pour la sauvegarde de certains bâtiments ou lieux historiques. Des témoins architecturaux et symboliques se détériorent par manque de sensibilisation et d'investissements. En général, il n'existe pas de mesures incitatives ou de réglementation établies par les municipalités pour sensibiliser la population à la conservation et la mise en valeur de l'héritage culturel. Les municipalités disposent de pouvoirs, mais manquent peut-être de ressources pour en user. Le bâti résidentiel est moins à risque que l'on pourrait croire car, même si les interventions qu'il subit se font rarement dans les strictes normes patrimoniales, il est du moins maintenu. La conservation du patrimoine religieux pose un problème plus aigu. Des reconversions comme celles des églises de Saint-Anicet ou de Sainte-Barbe sont citées en exemple, mais elles imposent de lourdes charges à la collectivité. Les églises plus modestes de confessions protestantes semblent plus faciles à entretenir tant qu'il y a suffisamment de fidèles pour les maintenir actives et s'en occuper. Le bâti le plus menacé est le bâti agricole. Les quelques exemplaires de bâtiments agricoles à caractère patrimonial qui subsistent sont devenus vétustes depuis longtemps, présentent peu ou pas d'intérêt fonctionnel et échappent à l'attention.

Une attention particulière devra également être portée à la conservation du patrimoine archivistique régional. Qu'elles soient publiques ou privées, les archives sont de précieux documents à valeur inestimable qui constituent la matière première des historiens de demain. Actuellement, chaque organisme se débrouille avec les moyens du bord, qui ne présentent que des solutions temporaires et risquées.

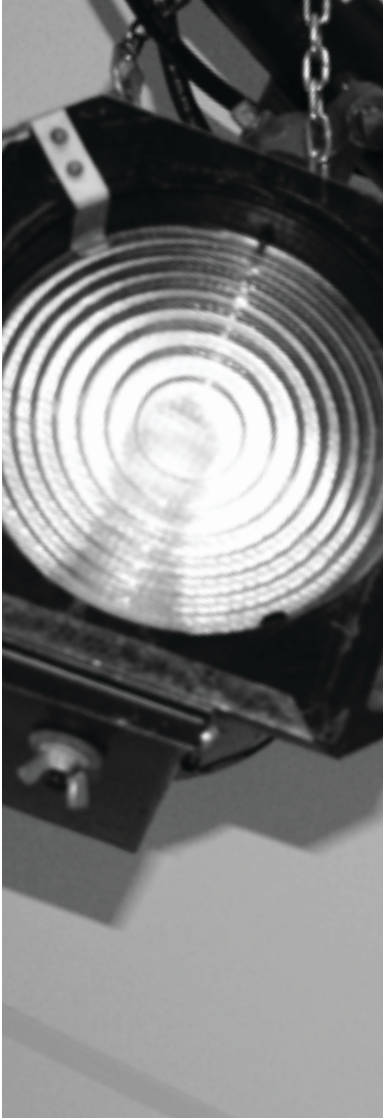
Malgré le travail d'une poignée de spécialistes, certaines parties de notre patrimoine restent encore mal ou pas documentées; tel est le cas du patrimoine immatériel qui comprend les légendes, les savoirs et les savoir-faire. Ce patrimoine est d'autant plus fragile que, pour rester vivant, il doit être transmis par des porteurs de traditions. À titre d'exemple, mentionnons le travail de la pierre naturelle, si caractéristique de notre région et perpétué aujourd'hui par une seule famille d'artisans.





Lignes directrices pour un plan d'action

- Maintenir les ressources humaines, la concertation, et les partenariats organisationnels et financiers qu'a permis l'édition d'une première politique culturelle.
- Maintenir les recherches et le développement en archéologie. Maintenir les ententes en développement culturel avec le MCC.
- Faire aboutir le projet d'entente avec le MCC et le CMA.
- Assurer une veille stratégique de l'information pertinente au secteur.
- Documenter et caractériser les lieux d'intérêt esthétique et historique, les noyaux architecturaux et les hameaux.
- Favoriser la création d'un centre de documentation ou d'un lieu consacré à la diffusion et à l'interprétation de l'histoire et du patrimoine.
- Favoriser la création d'un centre d'archives.
- Assurer une veille stratégique des menaces au patrimoine bâti et paysager.
- Assurer une veille stratégique quant au financement d'une étude de caractérisation du paysage culturel et patrimoine paysager.
- Favoriser l'émergence d'une conscience paysagère dans la collectivité.
- Présenter aux conseils municipaux les outils et la réglementation dont ils disposent pour préserver le patrimoine de leur municipalité.
- Identifier avec les conseils municipaux les biens à protéger en priorité sur leur territoire.
- Présenter occasionnellement des expositions thématiques en histoire et patrimoine à la salle Alfred-Langevin.
- Appuyer les organismes dans leurs demandes aux conseils municipaux. Assurer l'aide technique aux organismes pour l'accès au financement.



Arts de la scène

Le spectacle vivant est le lieu même de la médiation culturelle. Le public y est invité à partager une œuvre qui n'existe que dans cet échange. Expérience magique et éphémère. Mais combien de travail et de ressources diverses pour en arriver là!

Les artistes et organismes du Haut-Saint-Laurent, actifs dans ce secteur, enrichissent ainsi la vie culturelle de la région par leur présence et leur implication, et contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. Ils jouissent d'une grande reconnaissance locale. Le théâtre, la danse et la musique sont des arts qui se pratiquent le plus souvent en groupe, chacun contribuant au résultat de l'ensemble. Cette méthode de travail favorise les échanges, et il en résulte une dynamique de partage d'expériences et d'émulation.

L'intervention de la MRC dans ce secteur a commencé par la mise en œuvre de la première politique culturelle et s'est traduite par la concertation du milieu, la promotion des artistes, des organismes et des événements, et la production occasionnelle de spectacles intimes dans la salle Alfred-Langevin. Depuis 2013, un partenariat avec le Grove Hall, diffuseur privé, permet à la MRC de produire des spectacles de plus grande envergure et de participer à des événements à portée régionale. La MRC soutient un festival annuel de musique folk, le Festival folklorique Branches et Racines, dont la scène principale est à Ormstown.



Les ressources

En complémentarité de la salle Alfred-Langevin, la MRC promeut ses artistes et organismes par son site Internet, ses réseaux sociaux et ses publications dans les médias régionaux.

La MRC est un médiateur efficace pour faciliter l'accès des artistes et organismes professionnels aux programmes d'aide financière et technique offerts par ses partenaires gouvernementaux et associatifs (Section 4, Les partenaires).

La MRC offre aussi son aide technique sous forme de services divers aux organismes et groupes qui la sollicitent.

La MRC abrite de nombreux artistes amateurs, musiciens, conteurs, acteurs, quatre troupes de théâtre, des cornemuseurs réputés et groupes folkloriques, et au moins deux chorales. Quelques artistes professionnels qui font carrière à l'extérieur y vivent aussi et sont toujours heureux de venir rencontrer leur public local.

Au nombre des lieux de diffusion, la région compte un ou deux cafés culturels, deux auditoriums d'écoles secondaires et une salle privée, le Grove Hall. Plusieurs municipalités possèdent un centre culturel ou des loisirs, ou une salle communautaire. Ce sont des lieux polyvalents où la présentation de spectacles est possible. Les meilleurs exemples sont Sainte-Barbe et Saint-Anicet. Un important lieu de diffusion reconnu se trouve non loin, dans la MRC voisine, la salle Albert-Dumouchel à Salaberry-de-Valleyfield. Seuls deux organismes professionnels locaux y ont accès pour présenter un spectacle annuel. Il s'agit de L'École de danse Neva Shelton et de la troupe de théâtre Les Caméléons du Haut-Saint-Laurent.

Le Festival folklorique *Branches et Racines* existe depuis 2003 et s'est donné pour mission de promouvoir la musique folklorique populaire dans la région et d'attirer des artistes de haut calibre tout en mettant en valeur la richesse des talents locaux.

Au chapitre de l'éducation et des loisirs culturels, mentionnons que plusieurs artistes offrent des cours privés au public. Le directeur artistique du Théâtre de la rivière noire en fait autant. La Chateauguay Valley Regional High School (CVR) offre à ses étudiants un programme axé sur les arts de la scène. Le Grove Hall offre des camps d'été artistiques, et l'École de danse Neva Shelton, comme son nom l'indique, se consacre essentiellement à la transmission de l'art de la danse.



Constat

Deux éléments sont indispensables à l'essor des arts de la scène : le public et les ressources. Les réalités démographiques, géographiques et sociales en privent la MRC du Haut-Saint-Laurent. Les productions professionnelles nécessitent beaucoup de ressources humaines et financières. Il n'y a sur le territoire aucun diffuseur reconnu admissible à l'aide gouvernementale. Les moyens de communication modernes accentuent la fragmentation de l'offre et drainent le public local vers les grands centres les plus près. Ces considérations s'appliquent à la scène professionnelle sur laquelle l'action de la MRC a peu d'influence. Par contre, la MRC peut intervenir sur la scène amateur où les talents et l'implication fleurissent. Le territoire abrite de nombreux artistes, artisans, groupes et organismes passionnés et actifs surtout en musique, en théâtre et en chant choral. Leur travail est mis en valeur à l'occasion d'événements locaux. Leur appartenance à la communauté et leurs liens personnels avec ses membres favorisent une grande participation du public. Un facteur de succès dans cette forme de pratique est le maintien de l'équilibre entre rayonnement et surexposition.

Quelques artistes professionnels habitent la région, mais ne font pas appel aux ressources locales, car ils évoluent dans d'autres structures. Pourtant, à la faveur d'un lien d'appartenance, ils se produisent volontiers dans la MRC quand les circonstances s'y prêtent. La MRC est l'organisme le mieux placé pour créer ces circonstances, et elle tend à produire au moins deux spectacles de qualité annuellement. Le succès est toujours au rendez-vous.

Les salles de diffusion les plus adéquates sont les auditoriums des deux écoles secondaires. Celui de la CVR est le mieux équipé. Répondre aux besoins publics n'est pas leur vocation première, et il est difficile de les exploiter pour des événements extérieurs à leur milieu scolaire bien que les Caméléons du Haut-Saint-Laurent présentent leur spectacle à la CVR annuellement, cette salle convenant mieux que Grove Hall à leurs besoins spéciaux. Organisme professionnel de diffusion doté de sa propre salle, le Grove Hall est en émergence au prix de beaucoup de travail de ses promoteurs.

L'enseignement des disciplines des arts de la scène sur le territoire repose en partie sur l'offre privée de quelques artistes. Comme structures institutionnelles, il faut mentionner une école de danse classique et le programme de théâtre de CVR, qui a lancé plusieurs carrières professionnelles. Dans les autres écoles, l'initiation et l'éveil de vocations reposent sur les activités parascolaires.

La promotion offerte aux artistes et organismes par la MRC est limitée. Elle s'en tient à l'actualité des événements, comme un concert par exemple, et au répertoire qui n'est plus à jour.



Lignes directrices pour un plan d'action

- Maintenir les ressources humaines, la concertation et les partenariats organisationnels et financiers qu'a permis l'édition d'une première politique culturelle.
- Maintenir la programmation de la salle Alfred-Langevin.
- Maintenir le partenariat avec le Grove Hall et le soutenir dans ses démarches pour devenir un centre d'animation et un diffuseur reconnu.
- Maintenir le soutien au Festival folklorique Branches et Racines.
- Collaborer étroitement à la mise à jour des nouveaux outils de diffusion de la MRC (nouveau site Internet, réseaux sociaux, infolettre).
- Renouveler le répertoire culturel dans un format plus complet, plus contemporain et plus interactif.
- Assurer une veille stratégique de l'information pertinente.
- Présenter périodiquement au public un artiste, un groupe ou un organisme dans les médias.
- Structurer et publiciser l'offre en formation et en loisirs culturels.
- Maintenir une tarification basse pour les spectacles de la MRC afin de favoriser l'accès du public.



Arts visuels et métiers d'art

La pratique des arts et de l'artisanat est présente comme dans toute collectivité. Une cinquantaine d'artistes et artisans ont été ciblés lors de la consultation par questionnaires. La pratique amateur est la plus répandue, mais le territoire compte aussi quelques professionnels, et de grands talents s'expriment à tous les niveaux d'exercice. Plusieurs amateurs pourraient prétendre à la classe supérieure, et plusieurs professionnels mériteraient une reconnaissance beaucoup plus large. Le style est souvent figuratif ou abstrait, académique ou moderne, rarement contemporain. L'aspect traditionnel du territoire se traduit peut-être dans l'art qui s'y pratique. L'artisanat est aussi de facture traditionnelle sauf dans les domaines de la verrerie et des bijoux.

La consultation par questionnaires a révélé que les artistes et artisans participent majoritairement aux activités de la MRC. Les autres déclarent manquer d'information ou avoir des raisons personnelles pour ne pas y participer (Annexe 1).

La jeune relève en arts visuels et en métiers d'art est présente, mais proportionnellement en dessous du poids démographique des jeunes sur le territoire.

La grande majorité des artistes et artisans qui ont répondu à la consultation par questionnaires ont entre 45 et 64 ans (Annexe 1).



Les ressources

La salle Alfred-Langevin fut créée en 2001 pour pallier un manque de lieu régional de diffusion. Gérée par la MRC, elle offre maintenant un programme annuel d'expositions mettant en valeur le travail de ses artistes et artisans.

Les autres lieux de diffusion sont rares, et la promotion des arts visuels n'est pas leur vocation première. Il s'agit des bibliothèques, des salles communautaires municipales et d'autres lieux publics, comme les cafés, qui ont des activités culturelles occasionnelles.

La photographie étant un médium populaire, la MRC organise annuellement une exposition concours ouverte à tous.

Un club de photo est actif sur le territoire pour stimuler cette pratique.

Plusieurs artistes et artisans offrent au public de la formation.

Des organismes communautaires offrent des loisirs créatifs aux aînés.

Le Cercle des fermières est la seule structure locale vouée à la pérennité de l'artisanat traditionnel.

Les quelques artistes professionnels présents sur le territoire sont une ressource précieuse quand un besoin d'expertise survient dans le cadre d'une activité communautaire.

En complémentarité de la salle Alfred-Langevin, la MRC promeut ses artistes et artisans par son site Internet, ses réseaux sociaux et ses publications dans les médias régionaux.

La MRC est un médiateur efficace pour faciliter l'accès des artistes professionnels aux programmes d'aide financière et technique offerts par ses partenaires gouvernementaux et associatifs (Section 4, Les partenaires).

Les programmes *TRACE* et *Vocation en art* favorisent l'émergence de la jeune relève artistique.



Constat

Le milieu partage les mêmes ressources, mais il est peu structuré. Le territoire ne compte pas d'association ou d'organisme regroupant des artistes en arts visuels. Ceux-ci se tournent parfois vers des structures extérieures pour l'appui et la diffusion. À l'inverse, des artistes de l'extérieur font parfois appel à nos ressources.

Les artistes professionnels font peu appel aux ressources du territoire, car ils évoluent dans d'autres structures. Cela est particulièrement vrai pour les quelques artistes en arts contemporains.

La promotion offerte aux artistes et artisans par la MRC est limitée. Elle s'en tient à l'actualité des événements, comme une exposition par exemple, et au répertoire qui n'est plus à jour.

La jeune relève manifeste sa présence par sa participation aux programmes *TRACE* ou *Vocation en art* ainsi qu'aux expositions collectives de la MRC. Cependant, elle est mal encadrée. Nous savons que l'apprentissage des arts et l'acquisition de culture générale ne sont pas priorités dans les programmes scolaires. En dehors de l'école, milieu fermé, les jeunes artistes sont livrés à eux-mêmes. Pour les plus motivés, un programme en arts visuels existe au Collège de Valleyfield.

Certains lieux publics, comme les salles municipales, les hôtels de ville, les centres de services et les bureaux de la MRC, pourraient participer à la reconnaissance de nos artistes et artisans. Ces lieux potentiels de diffusion sont sous-exploités.

Lignes directrices pour un plan d'action

- Maintenir les ressources humaines, la concertation, les activités récurrentes et les partenariats organisationnels et financiers qu'a permis l'édition d'une première politique culturelle.
- Collaborer étroitement à la mise à jour des nouveaux outils de diffusion de la MRC (nouveau site Internet, réseaux sociaux, infolettre).
- Renouveler le répertoire culturel dans un format plus complet, plus contemporain et plus interactif.
- Assurer une veille stratégique de l'information pertinente.
- Assurer l'aide technique aux professionnels pour l'accès au financement.
- Présenter périodiquement au public un artiste dans les médias.
- Explorer la possibilité d'utiliser des espaces publics comme lieux de diffusion (ex. : politique d'emprunt d'œuvres d'art à la MRC).
- Susciter la création d'un important événement public récurrent ou y participer (ex. : festival, symposium).
- Explorer avec les municipalités la possibilité d'atténuer l'impact fiscal pour les ateliers d'artistes qui s'affichent comme commerce.
- Structurer et publiciser l'offre en formation et en loisirs culturels.





Lettres, littérature et communication

Ce secteur comprend les créateurs de contenu et les moyens de diffusion : écrivains, journalistes, correspondants, organismes de domaines divers et, à la rigueur, chacun d'entre nous qui sommes devenus éditeurs sur les réseaux sociaux. Une politique culturelle de la MRC n'aura pas beaucoup d'influence sur les pratiques individuelles. La MRC s'efforce, dans la mesure de ses moyens, d'aider ces créateurs comme elle le fait pour ceux des autres secteurs. Par contre, elle peut intervenir plus efficacement auprès des organismes, principalement les bibliothèques, mais aussi tout organisme culturel qui organise des conférences, un salon du livre ou d'autres activités en lien avec le monde des lettres.

Le sondage par questionnaires a placé ce secteur en quatrième position sur six dans l'ordre d'intervention prioritaire (Annexe 1). En fait, une pondération par nombre de répondants plutôt que par groupes cibles l'aurait placé en troisième position, ce qui traduit bien sa place centrale. C'est un secteur hybride et primordial en culture, car il concerne les contenus, mais aussi, dans son aspect pratique, la façon dont ces contenus sont diffusés, publiés, proposés à l'attention du public. C'est donc un secteur transversal qui recoupe tous les autres tant l'information est liée au monde de la culture et en conditionne toute l'activité. Sans information, les intervenants n'auraient pas accès aux ressources. Sans information, il n'y aurait ni participation, ni public, ni échange, ni concertation, ni développement.

Promotion, rayonnement, accès sont des préoccupations communes à trois groupes cibles qui ont participé au sondage par questionnaires (Annexe 2). Ce sont tous des enjeux tributaires de la communication.



Les ressources

La région est couverte par un hebdomadaire bilingue : *Le Suroît régional/ The Southwest News*, avec son supplément *Le Suroît agricole*. La région est couverte aussi par deux journaux francophones, *Le Journal d'Affaires du Sud-Ouest* et le *Journal Saint-François*, lequel comprend un encart en anglais, *The Gleaner*. Seul *The Gleaner* se consacre essentiellement au territoire de la MRC. Les autres couvrent plus largement la Montérégie Ouest. Ces journaux sont publiés sur papier et en format numérique.

Deux autres véhicules d'information n'existent que sur Internet : *InfoSuroît* et *C'est ma ville/It's my Town*. Ce dernier, bilingue, n'a pas de rédacteur attitré et transmet du contenu d'intérêt local provenant de multiples sources. La MRC utilise la majorité de ces médias pour transmettre son actualité culturelle.

Les sites Internet de la MRC et des municipalités ainsi que les bulletins municipaux sont de précieuses sources d'information.

En 2015, la MRC a mis en place une plateforme de diffusion à la disposition des *Correspondants bénévoles du Haut-Saint-Laurent*. Ce réseau est ouvert à tous, la participation est bénévole, et les correspondants/journalistes bénéficient d'un service de mentorat professionnel et de traduction. Les articles d'intérêt général portant sur le territoire ou d'opinion sont publiés dans *Le Suroît régional* et *C'est ma ville/It's my Town*.

Cinq municipalités de la MRC ont une bibliothèque sur leur territoire, à savoir Saint-Anicet, Sainte-Barbe, Ormstown, Saint-Chrysostome et Huntingdon. Les trois premières sont affiliées au Réseau Biblio de la Montérégie.

Le Musée de Société des Deux-Rives de Valleyfield organise un salon du livre annuel auquel les auteurs de la MRC peuvent participer.



Constat

Le secteur des lettres, de la littérature et des communications étant transversal à tous les autres, il convient d'aborder le bilinguisme dans la présente section. La grande majorité des répondants au sondage par questionnaires (Annexe 1) déclarent vivre dans un milieu biculturel. Quoi de plus culturel que la langue? Quoi donc de plus présent dans notre collectivité que le bilinguisme? Ce sujet est rarement abordé tant la présence des deux langues est naturelle dans notre quotidien. Toutefois, pour les services culturels de la MRC, il prend toute son importance. Nous sommes en relation avec deux communautés de cultures et de langues différentes. La publication de nos communiqués et documents dans les deux langues et les efforts supplémentaires fournis pour répondre dans celle de nos interlocuteurs sont pratiques courantes. Pourrions-nous faire plus? Deux états de fait peuvent orienter notre réflexion. D'abord, l'accès aux programmes de soutien du gouvernement provincial est plus difficile pour les artistes, organismes et intervenants anglophones, ce qui entraîne chez eux désintérêt et non-participation. Ils se privent ainsi de ressources. Deuxièmement, une division des auditoires sur un territoire qui en compte déjà peu n'est pas idéale. Les organismes qui négligent de bien traduire leurs communiqués se privent d'une partie de leur public potentiel. L'agent de développement culturel de la MRC agit en tant qu'agent de liaison dans son domaine d'activité. Par ailleurs, la problématique est semblable dans le domaine des services communautaires. Des organismes culturels ont souligné le fait qu'il est difficile d'obtenir de l'information sur l'aide offerte à l'extérieur du champ strictement culturel comme le bénévolat, les organismes caritatifs, les partenaires corporatifs potentiels, l'aide à l'économie sociale, etc. Une collaboration plus étroite entre l'organisateur communautaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSMO) et l'agent de développement culturel serait souhaitable.

Afin de concrétiser une recommandation de la première politique culturelle, qui demande la diffusion périodique de toute l'information culturelle en une seule publication, la MRC a créé un calendrier culturel ouvert à tous, en lien avec son site Internet. Utile en son temps, cet outil est rapidement devenu obsolète. Les sources se sont multipliées, et l'interface peu conviviale a éloigné peu à peu les utilisateurs. Le secteur des communications est en mutation profonde et rapide. Il faut tenir compte aujourd'hui de la multiplication des plateformes et en tirer profit.

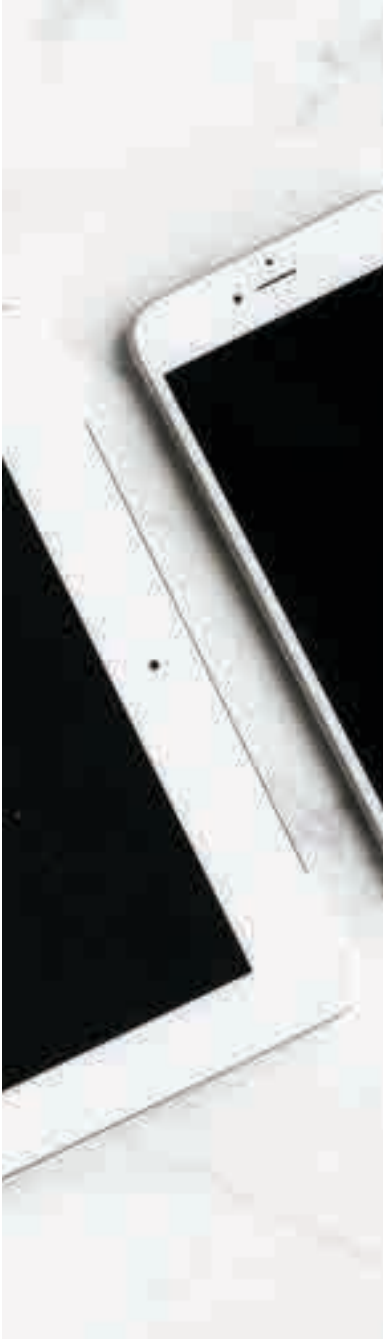
Centraliser toute l'information à contenu culturel dans un seul média à l'attention des intervenants et du public est devenu impossible. L'actualité est trop rapide, et les sources sont trop nombreuses. Autre constat : le format traditionnel, sur papier, perd sa place prédominante au profit du numérique. Le journal *The Gleaner/La Source*, journal régional le plus ancien au Québec, a perdu son siège et son équipe locale à la suite d'un regroupement avec d'autres journaux régionaux francophones qui lui a été imposé. Il a perdu une grande partie de son identité. La MRC tient compte de ces réalités. Elle s'est adjoint les services d'une agente des communications à plein temps. Celle-ci met les outils de diffusion à jour. Également active sur les réseaux sociaux, elle alimente les journaux numériques qui couvrent la région.





Tout comme les médias, les bibliothèques sont un élément central du présent secteur. Elles ont soulevé des préoccupations non seulement lors de l'élaboration de la première politique culturelle, mais également de la présente. De plus, récemment, les trois bibliothèques affiliées au Réseau Biblio de la Montérégie, soit celles de Sainte-Barbe, de Saint-Anicet et d'Ormstown, ont dû refuser leurs services aux personnes résidant dans les municipalités voisines, ces dernières n'ayant pas consenti à s'inscrire au Réseau et à payer la quote-part. Le resserrement des règles de ces bibliothèques a entraîné des discussions au sein des municipalités moins peuplées, dont les conseils municipaux ne veulent pas imposer aux contribuables une charge supplémentaire au profit d'une très petite minorité d'utilisateurs. On peut considérer les bibliothèques comme des centres de diffusion et des lieux de culture importants. Mais il faut reconnaître que le maintien de ce service représentant un gros budget pour les municipalités les plus peuplées, il devient tout simplement inabordable pour celles comptant peu de résidents. D'autre part, Bibliothèque et archives nationales du Québec (BAnQ) propose à tous l'emprunt de livres numériques en ligne. Quant à la Petite bibliothèque verte de Huntingdon (PBVH), OSBL privé, elle est très dynamique et s'efforce de maintenir ses services à jour. Elle est accessible à toute la population de la MRC et, dans les faits, elle dessert principalement des résidents de Huntingdon, Dundee, Elgin, Godmanchester, Hinchinbrooke et Franklin, municipalités avec lesquelles elle a une entente de service. Le quart (25 %) de ses membres provient des autres municipalités de la MRC (Sainte-Barbe, Saint-Anicet et Ormstown) et de Salaberry-de-Valleyfield, ceux-ci étant surtout attirés par sa collection en langue anglaise. Une subvention du CLD HSL lui a permis en 2015 de mettre en œuvre un programme axé sur les outils numériques, la littératie numérique et l'éducation. Même accessible à toute la population, la PBVH ne dessert pas la totalité de la MRC, et sa pérennité dépend du soutien de la ville et de l'implication bénévole d'une relève qui s'avère quasi absente. Force est de constater que des services existent, mais inégalement à l'échelle du territoire.

Doter la MRC de son propre réseau de bibliothèques, recommandation émise dans la première politique culturelle et souhait exprimé lors du sondage en lien avec l'élaboration de celle-ci, est un projet irréalisable. Si la situation des bibliothèques a évolué depuis quinze ans, elle l'a fait en dehors de toute intervention de la MRC. L'époque des bibliothèques de village est révolue. Répondre aux caractéristiques de la bibliothèque du 21^e siècle, ou même tendre vers cet idéal défini par le milieu comme « Troisième lieu de vie », demande des ressources hors de portée de notre collectivité. L'adhésion au Réseau Biblio par un plus grand nombre de municipalités du territoire est-elle envisageable? Tous ces éléments constituent une équation difficile à résoudre. La MRC est bien placée pour intervenir, mais en quoi ces interventions consisteraient-elles?



Lignes directrices pour un plan d'action

- Maintenir les ressources humaines, la concertation et les partenariats organisationnels et financiers qu'a permis l'édition d'une première politique culturelle.
- Collaborer étroitement à la mise à jour des nouveaux outils de diffusion de la MRC (nouveau site Internet, réseaux sociaux, infolettre).
- Tirer profit de la multiplication des plateformes numériques en ciblant les contenus et les publics.
- Renouveler le répertoire culturel dans un format plus complet, plus contemporain et plus interactif.
- Assurer une veille stratégique de l'information pertinente.
- Lancer et coordonner un dialogue entre les représentants du Réseau Biblio et les municipalités.
- Sensibiliser les intervenants des deux langues à l'importance de la traduction et de sa qualité.
- Instaurer une meilleure collaboration avec l'organisateur communautaire du CISSMO.



Formation, éducation, loisirs culturels

Les premiers lieux d'enculturation sont la famille et l'école, mais apprendre et créer tout au long de la vie sont un désir et une nécessité dans un monde aussi complexe que le nôtre. La MRC comporte beaucoup de contraintes sociales et géographiques, mais elle a des ressources et, surtout, regroupe des collectivités attentives à la jeunesse et soucieuses de développer le plein potentiel de celle-ci.

Les ressources

Les deux écoles secondaires du territoire, à savoir Arthur-Pigeon et CVR, participent à l'éveil et au développement de talents créatifs.

Les cinq bibliothèques du territoire proposent des activités éducatives à l'intention des jeunes. Aux adultes aussi, si l'on songe au soutien à l'utilisation de l'informatique offert par la PBVH. Elles proposent aussi des expositions et des conférences.

La MRC participe à deux programmes régionaux destinés à favoriser l'émergence d'artistes de la relève et à soutenir leurs démarches de professionnalisation. Il s'agit de *Vocation en art*, porté par le Carrefour jeunesse-emploi de Huntingdon, et de *Traquer la relève artistique et culturelle en émergence (TRACE)* porté par quatre lieux de diffusion régionaux dont la salle Alfred-Langevin.

La MRC est partenaire du *Gala de reconnaissance jeunesse rurale* qui met en valeur chaque année l'implication bénévole des jeunes du territoire. L'action culturelle est une des cinq catégories ouvertes aux candidatures.

Une institution privée et reconnue enseigne la danse, l'École de danse Neva Shelton.

Nous l'avons mentionné dans la description des autres secteurs, plusieurs artistes offrent des cours particuliers dans leur discipline.

Les loisirs créatifs sont présents dans les programmes de La Maison des jeunes de Huntingdon (MJH) ainsi que dans ceux d'organismes communautaires.

Constat

Les écoles sont les lieux d'intervention privilégiés auprès des jeunes, mais ce sont des milieux qui reposent surtout sur leurs ressources internes. Un échange fructueux pour développer des activités ou des projets communs avec la MRC dépend souvent de l'implication d'un seul enseignant au sein de l'établissement. Ce lien est fragile, et les approches sont souvent à recommencer. La participation à des programmes comme le *Gala de reconnaissance jeunesse rurale* qui rassemblent plusieurs organismes communautaires et des représentants des commissions scolaires aide à créer des liens plus solides.

L'offre en loisirs culturels et formation artistique existe, mais n'est pas structurée. Cette lacune a été relevée lors de la consultation par questionnaires (Annexe 2).

Lignes directrices pour un plan d'action

- Structurer et publiciser l'offre en formation et en loisirs culturels.
- Maintenir la participation au programme *TRACE*.
- Maintenir la participation au programme *Vocation en art*.
- Maintenir le partenariat avec le *Gala de reconnaissance jeunesse rurale*.





Arts médiatiques

À moins que des représentants de ce secteur aient échappé à notre attention, ils sont peu nombreux dans la MRC du Haut-Saint-Laurent. Le secteur compte quelques artistes, professionnels et créateurs de sites Internet.

Les ressources

- Une entreprise de production multimédia et cinématographique, Le Matou Noir.
- Un technicien de son actif dans la sonorisation de scènes, Bernard Leduc.
- Une entreprise d'édition de musique, Piglet Records, disposant de son studio d'enregistrement, propriété de Christopher Pennington.
- Un ciné-club soutenu par la municipalité de Saint-Anicet, et un autre à Huntingdon soutenu par la PBVH.

Constat

La MRC fait appel à l'une ou l'autre de ces ressources pour ses besoins spécifiques.

À moyen terme, nous voyons peu d'évolution possible dans ce secteur sur notre territoire.

Lignes directrices pour un plan d'action

- Maintenir les collaborations occasionnelles.
- Participer à la promotion des ciné-clubs.
- Participer à la promotion des entreprises du secteur.
- Renouveler le répertoire culturel dans un format plus complet, plus contemporain et plus interactif.
- Assurer une veille stratégique de l'information pertinente.
- Présenter périodiquement au public un artiste ou un professionnel dans les médias.



6. PORTÉE DE LA POLITIQUE

Dans le contexte géographique et social de la MRC du Haut-Saint-Laurent, vu la faible densité de population, les nombreuses obligations courantes représentent déjà un défi pour les municipalités qui la composent. Malgré tout l'intérêt et toute la bonne volonté des élus, le secteur culturel n'y est pas priorisé dans la majorité d'entre elles. Neuf municipalités sur treize n'attribuent pas de ressources humaines en culture au sein de leur administration. Les autres confient les dossiers culturels et de loisirs à leurs élus et comptent autant que possible sur le bénévolat.

Hormis leur quote-part à la MRC, huit municipalités attribuent moins de 10 000 \$ annuellement aux loisirs et à la culture. Les cinq autres y consacrent entre 40 000 \$ et 100 000 \$. Il est à noter que ces cinq municipalités soutiennent des bibliothèques qui absorbent la majeure partie de ces budgets.

Lors du sondage par questionnaires, de 51,7 % à 80 % des répondants, selon le groupe, ont estimé que la compétence en développement culturel sur le territoire incombe à la MRC (Annexe 1). La MRC prend acte de ces données et affirme son rôle de mandataire et de leader en matière de développement culturel.

La MRC du Haut-Saint-Laurent intervient auprès des personnes (résidents ou artistes), des OSBL, professionnels ou non, et des municipalités de son territoire dans le cadre d'activités ou de projets culturels. Elle leur reconnaît le statut de maître d'œuvre et s'engage à assumer son rôle d'appui, de soutien technique, de concertation et de coordination. La MRC du Haut-Saint-Laurent peut aussi agir en tant que promoteur ou producteur d'activités ou de projets culturels à portée régionale recueillant un large consensus dans la collectivité et pour lesquels les ressources sont insuffisantes.

La MRC du Haut-Saint-Laurent représente les intérêts des municipalités de son territoire auprès de ses partenaires gouvernementaux et associatifs en matière de culture.



Aspect financier

La MRC n'a pas de fonds culturel et peu de latitude quant aux budgets annuels adoptés chaque automne pour l'année suivante. Chaque dépense pour ses activités récurrentes est prévue, et les activités plus importantes, comme les recherches et la diffusion en archéologie, les projets de mise en valeur du patrimoine ou le soutien aux artistes, sont financées par des ententes de partenariat avec des organismes gouvernementaux (MCC, CALQ, ...) en vertu desquelles toute activité est planifiée à moyen terme (2, 3, 4 ans). Cela ne laisse aucune place pour les demandes ponctuelles que les organismes locaux ne manquent pas de lui faire, si grande soit la valeur de ces organismes et de leurs projets.

Pour le soutien financier, les artistes et organismes culturels professionnels peuvent s'adresser au MCC, au CALQ et à Patrimoine canadien.

Pour du soutien technique au fonctionnement et pour de la formation, ils peuvent devenir membres du Conseil montérégien de la culture et des communications (CMCC).

Les organismes municipaux, le Conseil de bande d'Akwesasne, les coopératives et les OSBL peuvent faire appel au Fonds de développement des territoires (FDT) pour de l'aide au financement de projets culturels.

7. REMERCIEMENTS ET CRÉDITS

La MRC du Haut-Saint-Laurent exprime sa reconnaissance envers les élus des treize municipalités locales pour leur soutien indéfectible à la recherche et à la mise en valeur de son patrimoine archéologique depuis plus de 25 ans, et pour leur volonté de maintenir une politique culturelle depuis 2001.

La MRC du Haut-Saint-Laurent remercie tous les intervenants du secteur culturel au sens le plus large qui, au quotidien et souvent dans l'ombre, œuvrent à la préservation, à l'enrichissement et au rayonnement de notre bien-aimé territoire.

La MRC du Haut-Saint-Laurent remercie les résidants, les artistes, les représentants des municipalités et des organismes qui ont participé à l'enquête sur laquelle s'est appuyée l'élaboration de la présente politique culturelle.





Elle remercie aussi les membres de son Comité culturel, bénévoles compétents, dévoués et combien utiles, qui ont encadré la démarche entre 2012 et 2017.

- Robert Anderson, représentant du secteur histoire et patrimoine
- Daniel Beaudin, représentant du secteur histoire et patrimoine
- Alain Boisvert, représentant du milieu professionnel ou multidisciplinaire
- Agathe Brisebois, représentante du secteur histoire et patrimoine
- Alain Castagner, représentant des élus municipaux
- Louise Charlebois, représentante du secteur lettres et communication
- Ronald Critchley, représentant du milieu scolaire anglophone
- Hélène D'Amours, représentante du milieu professionnel ou multidisciplinaire
- André de Bellefeuille, représentant du secteur arts visuels
- Philippe Decloitre, représentant du milieu scolaire francophone
- Nathalie Fournier, représentante du secteur lettres et communication
- Nancy Houvert, représentante du secteur arts visuels
- Marc Lacroix, représentant du milieu professionnel ou multidisciplinaire
- Patrice Laflamme, représentant du secteur lettres et communication
- Gerry Leroux, représentant du secteur histoire et patrimoine
- Anna Potapova, représentante du milieu des affaires
- Sarah Rennie, représentante du secteur arts visuels
- John Ryan, président, représentant du secteur arts visuels
- Anne-Marie Samson, représentante du secteur lettres et communication
- Neva Shelton, représentante du secteur arts de la scène
- Éric van Zuiden, représentant du secteur arts visuels
- Martin Verrier, archiviste

Coordination et rédaction :

Luc De Tremmerie, agent de développement culturel

Révision :

Nancy Brunelle, gestionnaire de la salle Alfred-Langevin

Anick Lacroix, coordonnatrice aux communications

Mise en page et montage graphique :

Anick Lacroix, coordonnatrice aux communications



8. GLOSSAIRE

Agenda 21 de la culture du Québec : Cadre de référence dévoilé par le ministère de la Culture et des Communications en 2011. Ce document établit les principes et les objectifs pour faire de la culture une composante majeure et essentielle de la société, intégrée aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable. (agenda21c.gouv.qc.ca)

BAnQ : Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

CALQ : Conseil des arts et des lettres du Québec.

CISSMO : Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest.

CLD HSL : Centre local de développement du Haut-Saint-Laurent.

CMA : Conseil Mohawk d'Akwesasne.

CMCC : Conseil montréalais de la culture et des communications.

CRÉ VHSL : Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

Culture pour tous : Organisme à but non lucratif, porteur des Journées de la culture, et dont le financement de base provient du ministère de la Culture et des Communications.

Intervenant : Personne qui intervient au cours d'un processus (Office québécois de la langue française, par exemple). Par extension, personne ou organisme compétent dans un champ d'intervention donné, et qui participe à un processus.

Loi sur le patrimoine culturel : Loi qui encadre la protection et la mise en valeur du patrimoine, adoptée à l'Assemblée nationale le 19 octobre 2011.

MCC : Ministère de la Culture et des communications.

Montérégie : Une des 17 régions administratives du Québec, occupant le sud-ouest de la province.

MRC : Municipalité régionale de comté. Corporation municipale vouée à la concertation et à la planification régionale.

Offre culturelle : Toute production, médiation, tout site, lieu, à contenu culturel, offert à l'attention du public.



OSBL : Organisme sans but lucratif.

Patrimoine canadien : Ministère du gouvernement fédéral du Canada responsable de la politique en matière de culture, de communications et des sports.

Politique culturelle : Texte de référence qui encadre le service public, en matière de culture, qu'une instance territoriale offre aux intervenants et à la population.

Projet structurant : Projet qui répond aux principes de cohérence, de pertinence, de concertation et de pérennité.

Ressources : Moyens humains, organisationnels, matériels ou financiers dont on dispose pour atteindre un objectif ou pour accomplir une action.

Secteur arts de la scène : Dans le contexte de la présente politique culturelle, ce secteur comprend tout individu, groupe ou organisme qui crée, produit ou diffuse des œuvres ou des spectacles de théâtre, de théâtre lyrique, de musique, de danse ou de variétés. Ce secteur comprend aussi tout individu, groupe ou organisme qui fournit les compétences artistiques, créatrices ou techniques requises pour la présentation des spectacles, et les compétences en formation en arts de la scène. (Adapté de : Observatoire de la culture et des communications du Québec)

Secteur arts médiatiques : Secteur d'activité de création et de diffusion d'œuvres d'art dont le fonctionnement fait appel à la technologie. Par exemple, les disciplines artistiques pouvant se rattacher à cette catégorie comptent l'art vidéo, l'art cinématique, l'art informatique, l'art numérique, l'art électronique, l'art interactif, l'art multimédia, le cyberart, l'art en réseau, l'art biotechnologique, l'art robotique, l'art sonore, l'art technologique et l'art spatial. (Réseau canadien d'information sur le patrimoine, RCIP)

Secteur arts visuels et métiers d'art : Dans le contexte de la présente politique culturelle, ce secteur comprend tout individu, groupe ou organisme qui crée, diffuse ou expose des œuvres originales d'expression artistique, ou décoratives, ou utilitaires, relevant des arts visuels (peinture, sculpture, estampe, dessin, photographie, arts textiles, installation, performance, vidéo d'art) ou de toute autre forme d'expression de même nature, ainsi que des œuvres originales qui sont issues de l'exercice d'un métier relié à la transformation du bois, du cuir, des textiles, des métaux, des silicates ou de toute autre matière. (Adapté de : Observatoire de la culture et des communications du Québec)



Secteur formation, éducation, loisirs culturels : Dans le contexte de la présente politique culturelle, ce secteur comprend toutes les ressources, tant institutionnelles que privées, qui, suivant une approche méthodique, tendent à transmettre des connaissances ou à développer des habiletés dans le domaine des arts, de l'histoire et du patrimoine, des lettres, des sciences et de la technologie.

Secteur histoire et patrimoine : Dans le contexte de la présente politique culturelle, ce secteur comprend tout ce qui concerne la gestion, la protection, la conservation, la diffusion, la promotion et la mise en valeur de l'héritage culturel de la MRC, à savoir l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, et les paysages culturels, ayant une importance artistique ou historique, à dimension collective, et transmis de génération en génération.

Secteur lettres, littérature et communication : Dans le contexte de la présente politique culturelle, ce secteur comprend les activités et les ressources en création, production, édition, diffusion et distribution de documents imprimés ou numériques. Ce secteur comprend aussi les écrivains et les artistes indépendants, les journalistes, les créateurs de contenus, qui participent à réalisation des documents, livres et périodiques.

TRACE : Traquer la relève artistique et culturelle en émergence. Initiative de soutien à la professionnalisation des jeunes artistes de la relève en arts visuels. Projet porté par quatre lieux de diffusion, à savoir la salle Alfred-Langevin de Huntingdon, le Musée de société des Deux-Rives de Salaberry-de-Valleyfield, le Musée régional de Vaudreuil-Soulanges et la Maison Trestler de Vaudreuil-Dorion.

Vocation en art : Tribune et formation offertes aux jeunes artistes en arts visuels par plusieurs Carrefours jeunesse-emploi régionaux, dont celui de Huntingdon.

Annexe 1 : Politique culturelle, édition 2017
Consultation par questionnaires du 25 avril au 16 mai 2016
Tableau synthèse

538 citoyens/9693 portes (5,55 %) (296 papier, 189 webfr, 53 webang)

19/69 artistes

15/21 organismes

13/13 municipalités

questions	citoyens		artistes	
Fréquentation	Jamais	9,2 %	Jamais	0 %
	Rarement	24,3 %	Rarement	15,8 %
	Occasionnellement	55,3 %	Occasionnellement	26,3 %
	Régulièrement	14,3 %	Régulièrement	57,9 %
Non-fréquentation raisons	Pas d'intérêt personnel	31,1 %	Pas d'intérêt personnel	0 %
	Pas de temps	25 %	Pas de temps	0 %
	Éloignement	5,6 %	Éloignement	0 %
	Pas d'information	18,3 %	Pas d'information	33,4 %
	Pas intéressant	16,5 %	Pas intéressant	0 %
	Autre	3,2 %	Autre	66,6 %
Secteurs fréquentés	Arts visuels métiers	24 %	Arts visuels métiers	100 %
	Arts de la scène	23,3 %	Arts de la scène	50 %
	Lettres et comm.	17,8 %	Lettres et comm.	26 %
	Histoire et patr.	16,5 %	Histoire et patr.	26 %
	Arts médiatiques Formation, loisirs	8 %	Arts médiatiques Formation, loisirs	31,6 %
		10,5 %		26 %

questions	citoyens	artistes	organismes	municipalités
Secteurs d'intervention priorités	1 Histoire et patr.	1 Arts visuels métiers d'art	1 Histoire et patr.	1 Histoire et patr.
	2 Arts visuels métiers d'art	2 Arts de la scène	2 Arts de la scène	2 Arts de la scène
	3 Lettres et comm.	3 Lettres et comm.	3 Arts visuels métiers d'art	3 Formation, loisirs
	4 Arts de la scène	4 Histoire et patr.	4 Lettres et comm.	4 Lettres et comm.
	5 Formation, loisirs	5 Formation, loisirs	5 Formation, loisirs	5 Arts visuels métiers d'art
	6 Arts médiatiques	6 Arts médiatiques	6 Arts médiatiques	6 Arts médiatiques

Compétence en développement culturel	Municipalité 23 %	Municipalité 5,3 %	Municipalité 7,1 %	Municipalité 0 %
	MRC 51,7 %	MRC 73,6 %	MRC 57,2 %	MRC 80 %
	Région ¹ 16,9 %	Région ¹ 5,3 %	Région ¹ 14,3 %	Région ¹ 10 %
	Autre ² :	Autre :	Autre ³ :	Autre ⁴ : Tous 10 %

¹Région : Montérégie § ²Autre : Pas MRC (1); OSBL (2); Tous (15); Bénévoles (3); Personne (1) § ³Autre : Tous/Privé § ⁴Autre : Tous

questions	citoyens		artistes		municipalités	
Accès Internet	Oui (répondants papier) 80 % Oui (répondants en ligne) 100% Non (situés en zone rurale) 80 %		Oui 100 % En zone rurale 84,2 %		Insatisfaisant 69,2 % Satisfaisant 30,8 % Très satisfaisant 0 %	
Type de connexion	Basse v 4,1 % Interm. v 44,4 % Haute v 51,7 %		Basse v 0 % Interm. v 55 % Haute v 45 %			
Fréquentation Internet	Inexistante 2,7 % Occasionnelle 5 % Hebdom. 6,3 % Quotidienne 87 %		Occasion. 5,5 % Quotidienne 94,5 %			
Usages Internet priorités	1 Correspondance 2 Divertissement 3 Information 4 Connaissances 5 Consommation 6 Travail		1 Travail 2 Information 3 Correspondance 4 Connaissances 5 Consommation 6 Divertissement			
Lien à votre communauté changé par fréquentation nouveaux médias	Pas du tout 45,5 % Un peu 31,3 % Beaucoup 15,1 % Ne sais pas 8,3 %		Pas du tout 22,2 % Un peu 38,9 % Beaucoup 33,3 % Ne sais pas 5,6 %			
Perception du milieu	Homogène 26,4 % Biculturel 56,3 % Multiculturel 17 %		Homogène 0 % Biculturel 84,2 % Multiculturel 15,8 %			
Groupe d'âge	15-24 8,2 % 25-44 16,7 % 45-64 47,2 % 65 + 33 %		15-24 0 % 25-44 5,3 % 45-64 63,1 % 65 + 31,6 %			

questions	organismes	
Secteur d'appartenance	Arts de la scène 57,1 % Lettres et comm. 21,4 % Histoire et patr. 14,3 % Arts visuels métiers 7,1 %	

questions	municipalités	
Ressources humaines en culture	Oui 4 Non 9	
Investissements en culture (hors quote-part)	2 000 \$ et - 7 10 000 \$ et - 1 40 000 \$ et + 1 50 000 \$ et + 2 80 000 \$ et + 2	

Annexe 2 : Politique culturelle, édition 2017
Consultation par questionnaires du 25 avril au 16 mai 2016
Tableau synthèse des services et apports souhaités

Groupe cible	Services souhaités	Apports à la pratique, à la carrière, aux objectifs
Artistes	<p><i>Dans l'ordre d'occurrence pour les 3 premiers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion générale • Aide financière pour organismes bénévoles et productions culturelles • Création d'un lieu d'échanges littéraires ou soutien de ce lieu • Alimentation des réseaux sociaux avec événements artistiques • Diffusion des œuvres • Rétablissement des JC sur territoire • Aide dans la recherche de lieux d'exposition • Festivals • Aide à la création d'organismes culturels et au développement d'infrastructures • Création de liens avec les écoles et les lieux d'apprentissage artistique • Service de diffusion communautaire (radio?) • Dans le cas d'un concours, que la MRC puisse faire don du prix à un organisme au choix de l'artiste 	<p><i>Dans l'ordre d'occurrence pour les 3 premiers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion générale • Plus de rayonnement local et dans d'autres MRC • Promotion de la littérature et du théâtre francophone • Exposition annuelle consacrée à des photographes professionnels ou amateurs avancés • Sensibilisation et mobilisation des élus et des citoyens pour prioriser ce secteur comme axe de développement régional • Soutien à ma pratique et diffusion • Sélection de mon dossier pour la salle A-L alors que j'expose à Montréal • Maintien des acquis (salle A-L) • En théâtre et musique, échanges avec d'autres MRC • Large diffusion du répertoire culturel • Aide financière directe • Aide technique sous forme d'ateliers pour publiciser les programmes de bourses et subventions et pour y expliquer les formalités d'application • Possibilité d'exposer mes œuvres

Annexe 2 : Politique culturelle, édition 2017
Consultation par questionnaires du 25 avril au 16 mai 2016
Tableau synthèse des services et apports souhaités

Groupe cible	Services souhaités	Apports à la pratique, à la carrière, aux objectifs
Organismes	<p><i>Dans l'ordre d'occurrence</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus d'appui à la promotion • Soutien financier direct aux OSBL • Répertoire culturel et calendrier culturel actifs et conviviaux sur site • Intervention proactive des services ou organismes existants envers nouveaux groupes d'intérêt ou organismes (agent de liaison? organisation et intervention communautaire CISSMO?) • Forums sectoriels de réseautage • Diffusion des ressources humaines en culture pour reconnaissance publique 	<p><i>Ordre aléatoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation-mobilisation des conseils municipaux autour enjeux culturels • Accès accompagné à un bassin de bénévoles aux intérêts ciblés • Appui pour les organismes auprès des conseils municipaux • Accès à une concertation régionale • Vision culturelle concertée et partagée • Accès aux programmes d'aide • Accès pour tous à une bibliothèque / Appui à l'alphabétisation et littératie numérique via plan d'action • Production d'événements culturels dans les centres communautaires des municipalités • Accès égal aux services pour anglophones
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien et promotion d'activités locales porteuses pour les communautés locales • Promotion de l'offre en loisirs culturels et cours d'arts pour les jeunes • Propre réseau de bibliothèques si possible 	

Annexe 3 : Politique culturelle, édition 2017
Liste des biens patrimoniaux à statut légal

Registre du patrimoine culturel du Québec	
Bureau d'enregistrement de Huntingdon	Huntingdon
Édifice de comté de Huntingdon	Huntingdon
Édifice O'Connor	Huntingdon
Pont couvert de Powerscourt	Elgin et Hinchinbrooke
Pont Turcot	Très-Saint-Sacrement
Site archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha	Saint-Anicet

Désignations patrimoniales fédérales		
Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Châteauguay (LHN)	(Allan's Corners) Très-Saint-Sacrement	1920
Événement historique national du Canada de la Défense du gué de Châteauguay	Très-Saint-Sacrement	1920 Plaque 1928/1977
Événement historique national de la Première beurrerie du Canada (LHN) Créée en 1873, et suivie par la création d'écoles de laiterie pour développer l'industrie	(Athelstan) Hinchinbrooke	1943
Lieu historique national du Canada de la Mairie-de-Havelock (LHN)	Havelock	1984
Lieu historique national du Canada du Pont-Couvert-de-Powerscourt (LHN)	(Powerscourt) Elgin et Hinchinbrooke	1984
Édifice de la douane de l'immigration (ÉFP)	(Trout River) Godmanchester	1991
Lieu historique national du Canada du Droulers-Tsiionhiakwatha (LHN)	Saint-Anicet	2007

ISBN 978-2-9816669-2-5

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Politique culturelle de la MRC du Haut-Saint-Laurent Édition 2017 (format PDF)